

Les immigrés face à la crise en Espagne

Jordi Bertran

Les résidents étrangers sont le groupe le plus touché par le chômage, en particulier les marocains, mais ils continuent à placer l'Espagne dans leurs projets d'avenir

D'après les estimations, basées sur les données de l'enquête de la population active et de la sécurité sociale, 30 % de la population étrangère travaillerait au noir

En 2008, les envois de fonds des marocains résidant à l'étranger ont chuté de 2,5 % ; on estime qu'on assistera à une baisse de l'ordre de 5 % à 10 % en 2009

En 2008, l'Espagne a mis un terme à sa croissance économique et a commencé à subir les plus durs effets de la crise économique mondiale. L'explosion de la bulle immobilière et la rapide destruction d'emploi sont les principales caractéristiques de la récession économique. Entre les mois d'août 2008 et 2009, plus d'un million de personnes ont perdu leur travail (soit une augmentation de 43 %, d'après les données de l'Administration publique pour l'emploi). D'après l'Enquête de population active (EPA) du second trimestre 2009, près de 18 % de la population active est au chômage, soit 4 317 500 personnes. Pour les résidents étrangers, le taux de chômage est de l'ordre de 28 %. Depuis l'an 2000, plus de quatre millions d'immigrés sont venus en Espagne, attirés par les opportunités de travail d'une économie qui s'accroissait trois fois plus vite que la moyenne européenne. Ils étaient principalement employés dans les secteurs les plus dynamiques de cette étape, à savoir le bâtiment et les services, qui sont aujourd'hui les plus touchés par le chômage.

D'après les données du mois de juin relatives aux travailleurs étrangers affiliés à la Sécurité sociale, par exemple, 200 923 équatoriens travaillent tandis que 58 501 sont au chômage (soit 22,6 % de moins en l'espace d'un an) ; 126 231 colombiens travaillent toujours, mais ils connaissent une baisse de 18,3 %. Chez les marocains, qui sont les immigrés les plus nombreux n'appartenant pas à l'espace économique européen, 36 860 ont

été rayés des listes de la Sécurité sociale en l'espace d'un an, soit une diminution de 13,3 %, tandis que 240 938 sont toujours affiliés.

Les roumains, équatoriens et marocains sont les groupes les plus touchés par le chômage, mais le préjudice est bien plus grand pour les maghrébins, car ils subissaient déjà le plus fort taux de chômage. En 2008, 52 555 marocains ont perdu leur emploi ; leur taux de chômage s'élevait à 35 %, soit 14 points de plus que la moyenne de la population étrangère. Ces nouveaux chômeurs proviennent en outre d'une perte d'emploi des personnes en activité, et non pas d'une augmentation de la population active, comme c'est le cas d'autres nationalités pour lesquelles de nouveaux actifs (jeunes et femmes) ont accédé au marché du travail. D'après Miguel Pajares, auteur du rapport *Immigration et marché du travail 2009*, la forte concentration de marocains dans le secteur du bâtiment en a fait les premières victimes de la crise. Il ajoute que la plus grande proportion de travailleurs peu qualifiés, par rapport à d'autres groupes, rend leur recyclage bien plus difficile.

Problèmes spécifiques

Entre 2005 et 2007, la situation légale des immigrés s'était améliorée : beaucoup d'entre eux étaient en règle, l'entrée des im-

migrés se faisait dans une grande proportion par voie légale et ceux qui n'étaient pas parvenus à régulariser leur situation pensaient qu'ils auraient facilement du travail et parviendraient sans peine à rester trois ans, délai nécessaire pour pouvoir postuler à une régularisation par le biais de l'intégration sociale. D'après Pajares, la crise en 2008 détruit l'ensemble de ce scénario. Dès lors, la situation des clandestins empire. Le renouvellement des permis de travail – assujéti à des périodes d'un semestre ou d'une année entière de cotisation à la Sécurité sociale – est de plus en plus difficile, et le phénomène de la clandestinité occurrente augmente, de même que les problèmes de subsistance pour de nombreux résidents étrangers. La crise a également mis fin à la facilité avec laquelle les immigrés en situation clandestine trouvaient de l'emploi dans le bâtiment, l'hôtellerie ou l'emploi de maison. D'après les estimations, basées sur les données de l'EPA et de la Sécurité sociale, à ce jour 30 % de la population étrangère travaillerait au noir.

Des problèmes se posent même pour conserver le permis de séjour permanent. Comme l'explique Pajares, les plus touchés sont les marocains. Quand ils perdent leur emploi, beaucoup d'entre eux vont passer quelque temps au Maroc, sans savoir que s'ils passent plus de 12 mois en dehors de l'Espagne pendant la durée de validité de leur carte de séjour

(cinq ans), ils peuvent perdre leurs droits.

Effets sur l'arrivée et le retour d'immigrés

La réduction de l'offre de travail et l'augmentation de la pression de l'opinion publique sur les immigrés contribuent, d'après Jean-Pierre Garson, chef de la Division des migrations internationales de l'OCDE, à réduire les flux migratoires. Quoiqu'il en soit, même si certains pays ont accusé une diminution, Garson considère qu'il est improbable que les migrations cessent totalement. L'Espagne, à l'instar d'autres pays de l'OCDE, a pris des mesures pour ajuster les migrations liées à la recherche de travail. Pour Pajares, la réglementation sur les étrangers ne changera pas de façon substantielle, mais les lois sont interprétées de façon plus restrictive et les entrées sont limitées avec l'aide des moyens disponibles.

Bien qu'on ne dispose d'aucune donnée pour 2009, l'Observatoire permanent de l'immigration fait part d'une croissance des résidents étrangers de 12,4 % (494 485 personnes) en 2008, soit moins de la moitié qu'en 2007 (de 31 %) et moins que les années précédentes (sauf 2006). Il faut savoir que ces chiffres sont approximatifs, dans la mesure où ils tiennent compte des immigrés obtenant leur permis de séjour, ce qui peut se produire plusieurs années après leur arrivée en Espagne.

Quant au retour, il est considéré que lorsqu'ils vivent depuis plusieurs années dans le pays d'accueil, les étrangers tendent à un établissement permanent. D'après l'OCDE, seulement au cours des premières années, un pourcentage important d'étrangers (de 20 % à 50 %) retourne dans leur pays d'origine ou se déplace vers d'autres destinations. Mais ces chiffres ne sont pas liés à des situations de crise. Toutefois, en Espagne, la moyenne des étrangers qui exprimaient leur souhait de retourner dans leur pays en 2007 était en moyenne de seulement

8,9 %, et de 4 % chez les marocains. Les latino-américains étaient ceux qui avaient le plus envie de retourner dans leur pays d'origine (29,2 % des boliviens).

La gravité de la crise conduit à se demander si cette volonté majoritaire de permanence restera inchangée. Les dernières statistiques sur les variations de résidence – l'un des rares indicateurs dont on dispose – constataient une reprise des retours entre 2006 et 2007 (de 120 254 à 198 974 départs du pays). Avec la crise, le gouvernement a mis en marche en octobre 2008 un Plan de retour volontaire, qui consiste à verser le cumul de son allocation de chômage à tout résident étranger qui décide de retourner dans son pays et s'engage à ne pas revenir dans un délai de trois ans. Bien qu'il n'y ait aucune donnée officielle, d'après les déclarations au mois de septembre du ministre du Travail et de l'Immigration, Celestino Corbacho, de l'ordre de 10 000 personnes auraient postulé à ce retour volontaire. Malgré ces chiffres, il est difficile d'établir à coup sûr le nombre de personnes qui abandonne le pays, car beaucoup d'entre elles ne sont pas détectées par les statistiques. D'après Pajares, « le nombre global des retours maintiendra le rythme de l'année dernière, ou diminuera ». Mohammed Khachani, professeur de l'université Mohammed V de Rabat et président de l'Association marocaine des études et recherches sur les migrations, partage son opinion. « Les immigrés préfèrent rester afin de profiter d'avantages sociaux qui n'existent pas dans leurs pays d'origine ». Dans le cas des marocains, le retour ne semble pas prendre des proportions importantes, même si d'après le rapport *Immigration et marché du travail 2009*, il existe une augmentation des projets de retour provisoire des femmes et des enfants, qui envisagent de rejoindre à nouveau leur famille lorsque la situation s'améliorera. En ce qui concerne le Plan de retour espagnol, Khachani pense qu'il obtiendra les mêmes maigres résultats que d'autres similaires – en France, par exemple.

Il rappelle qu'en juillet, seuls deux marocains avaient postulé au plan.

Impact sur les transferts

D'après la BM, les transferts à l'échelon mondial ont commencé à diminuer au cours du second semestre 2008 et pour 2009, on prévoit leur réduction de 5 % à 8 % vers les pays en voie de développement. Garson affirme que les transferts accuseront l'impact négatif de la diminution de l'entrée d'immigrés et de la baisse de leurs revenus dans les pays de réception. Pour Iñigo Moré, directeur du centre de recherche Remesas.org, la diminution des transferts réalisés depuis l'Espagne, de 7,1 % en 2008, va s'accélérer au cours des prochains mois en raison de l'impact de la crise sur l'emploi des immigrés, dans la mesure où leurs revenus proviennent directement de leurs salaires. D'après les données de la Banque d'Espagne, analysées par Remesas.org, l'Equateur, la Roumanie, la République dominicaine et le Maroc ont été les plus touchés en 2008, avec une chute de plus de 10 % par rapport à 2007.

L'impact de cette diminution dans des pays comme le Maroc est considérable, puisqu'en 2006, d'après la BM, les transferts représentaient 9,5 % de son PIB. Pour Moré, l'impact se produit sur la consommation, en particulier sur des produits de première nécessité, destination fondamentale des transferts. Par rebond, on assiste à un effet de crise par contagion sur une économie qui ne subissait pas directement les effets de la récession. Moré rappelle la baisse de 13 % des marocains affiliés à la Sécurité sociale espagnole entre mai 2008 et mai 2009, qui devrait augurer une nouvelle réduction des transferts. D'après Khachani, les effets de la crise au Maroc ont entraîné, en 2008, une baisse de 2,5 % des transferts des marocains résidant à l'étranger. Il est estimé qu'en 2009, on assistera à une diminution de l'ordre de 5 % à 10 %. D'après les données de la Banque d'Espagne, les transferts des marocains résidant en Espagne étaient de 384 millions d'euros en 2008, soit 12,5 % de moins qu'en 2007. ■